

**AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC**  
**N° 2023 – TEMP 124**

Demande présentée le : 24 octobre 2023  
Par : monsieur JUMEAUX Laurent  
sis : 23 rue des Graviers à JUZIERS (78820)  
Au bénéfice de : lui-même  
Adresse :  
Surface occupée : une benne de 15m<sup>3</sup>

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,  
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79,

**ARRETE**

**Article 1 :** Monsieur JUMEAUX Laurent est autorisé à occuper le domaine public avec une benne sis 23 rue des Graviers à JUZIERS (78)

**du 26 octobre au 03 novembre 2023**

**Article 2 :** Ces travaux nécessiteront :

- Interdiction de stationnement à proximité du 23 rue des Graviers à JUZIERS.
- Information des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.
- Si nécessaire demande de barrières type « Vauban » auprès de l'accueil de la mairie ; après livraison par les services techniques, elles seront mises en place par le demandeur.

**Article 3.** Monsieur JUMEAUX Laurent est occupant temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

**Article 4.** Madame le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

A JUZIERS, le 24 octobre 2023

Le maire, Ketty VARIN

